

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N ° 69 / 21 septembre 2010



COURAGE ET TRIPLE A

Par deux fois, les 11 et 15 septembre, à l'occasion de l'examen du projet à l'Assemblée nationale, Ouest-France a tenté de justifier dans son éditorial la contre-réforme des retraites.

Ouest-France a choisi son camp depuis longtemps. Cela se faisait plus discrètement jusqu'alors. La mise en difficulté du gouvernement fait monter au créneau ses supporters.

C'est tout d'abord François Régis Hutin qui écrit, sans aucune argumentation, qu'il faut avoir le « courage »...de faire comme les autres en Europe en relevant l'âge de la retraite : « on voit mal comment la France pourrait échapper à cette règle générale ». Curieux courage que celui d'adopter une attitude moutonnière ! Si la peine de mort était majoritaire en Europe, faudrait-il dans cette logique la rétablir ?

Le rédacteur en chef du journal ose même parler de solidarité, sans envisager le moins du monde un autre mode de financement des retraites mettant tous les revenus à contribution, sans évoquer les coûteuses exonérations dont bénéficient les entreprises.

Or c'est de cela qu'il s'agit en premier lieu : d'une autre répartition des richesses.

Au lieu de quoi les politiques menées un peu partout sont des politiques d'allégeance aux spéculateurs, que Michel Urvoy résume et justifie ainsi : « Il faut réformer les retraites, la Sécurité sociale, la fiscalité etc, pour désendetter le pays. Échouer ou même temporiser sur ces questions nous vaudrait la pire sanction : une dégradation de la note de la France... ».

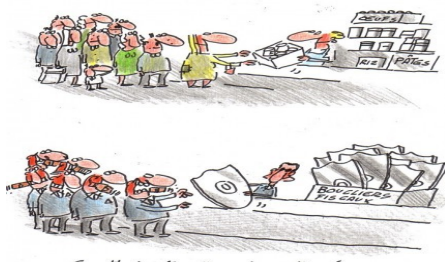
Le point de vue adopté est, à l'identique, celui de la finance : tout (retraite, protection sociale, enseignement, santé, etc...) est mesuré en termes de coût, jamais d'efficacité et de bien-être social. Plutôt sacrifier notre protection sociale que de perdre la note AAA accordée par les agences de notation au service du capitalisme financier.

Le courage, aujourd'hui, c'est de s'opposer avec ténacité à cette dérive.

La question du financement des retraites, si l'on admet qu'un retraité doit vivre décemment, ce n'est pas tant un problème de coût que de recettes à assurer. Mener une politique de plein emploi et augmenter les salaires en donnant moins aux actionnaires, c'est déjà assurer une bonne moitié des besoins. Élargir l'assiette des cotisations permettrait de financer le solde.

Et pour nous, fonctionnaires, la logique est la même : le budget de l'État qui finance, entre autres, nos salaires et nos retraites doit pouvoir disposer des moyens suffisants. Cela suppose de remettre en cause les niches fiscales coûteuses dont bénéficient les plus riches et les exonérations diverses accordées aux entreprises sans résultat sur l'emploi, bref de mettre en place une fiscalité plus juste.

LES RESTES DU COEUR



RÉGULARISÉS !

« Les travailleurs sans-papiers, agents de sécurité à Sécurité-Ouest, prestataire de LECLERC Paridis se sont mis en grève le 14 mai 2009 sur le site de LECLERC pour obtenir leur régularisation. Après 16 mois de lutte, ils ont tous les trois obtenu un titre de séjour les autorisant à travailler. Cette victoire montre que les pires dogmes racistes et xénophobes ne peuvent résister à la solidarité et à la détermination de salariés qui se battent pour leur dignité et leurs droits.

L'intersyndicale CGT, CFDT, FSU, Solidaires et les associations du collectif Unis Contre une Immigration Jetable (MRAP, LDH, CIMADE, GASPROM) se réjouissent de cette victoire qui en appelle d'autres ».

La situation de nos camarades, syndiqués à la CGT, a bien progressé : ils ont obtenu un titre de séjour de 3 mois les autorisant à travailler. Reste à transformer l'essai en trouvant un emploi fixe leur permettant d'obtenir un titre de séjour permanent.

La nouvelle collecte organisée début septembre à Cambronne a permis de recueillir près de 200 €. Merci à toutes et à tous de votre soutien qui ne faiblit pas, et qu'il faudra néanmoins poursuivre encore, le temps que nos camarades retrouvent du travail.

DÉONTOLOGIE, ENCORE

Les agent-e-s de l'ex-DGI en poste à Saint-Nazaire ont reçu un message de la DSF le 14 septembre vers 16h30, les informant que trois collègues avaient été prises de malaise au cours de leur déjeuner au restaurant privé conventionné. Aux termes de ce message « le diagnostic porte à ce stade sur une réaction allergique forte d'une agente, présentant par ailleurs un terrain allergène, à un composant du plat -huile colombo- et non à une intoxication alimentaire. Ses deux collègues, qui avaient choisi le même plat, auraient, quant à elles, manifesté une réaction émotive forte ».

Un précédent message d'un chef de service, à diffusion restreinte, identifiait précisément ces collègues et divulguait pour deux d'entre elles des éléments très personnels, en partie repris dans celui de la direction (terrain allergène).

La CGT Finances Publiques 44 est intervenue auprès de la direction, conjointement avec l'Union SNUI-SUD Trésor :

- ✓ pour rappeler les règles en matière de secret professionnel et médical, qui s'imposent à tous les agents, quelque soit leur grade ou leur fonction,
- ✓ et s'étonner que les informations du message du 14 septembre n'aient pas fait l'objet d'une mise au point auprès des mêmes destinataires et dans les mêmes formes, puisqu'il s'avère en fin de compte que nos trois collègues ont été victimes, à des degrés divers, d'une intoxication alimentaire à l'histamine.

Il est vrai que cette histoire met peut-être mal à l'aise la DSF qui s'était servie d'un hypothétique risque d'intoxication... pour fermer le restaurant inter-administratif de Saint-Nazaire.

VU SUR LE SITE...

- ✓ Note et tableau synthétique sur les mesures annoncées le 8 septembre (mères de 3 enfants, minimum garanti des agents ayant moins de 15 ans de service).
- ✓ Mouvement des Inspecteurs du Trésor du 01/03/2011 : modalités pratiques.
- ✓ compte-rendus des premières réunions des groupes de travail « règles de gestion » : mutations (08/09/2010) et évaluation-notation (13/09/2010).

...de CGT Finances publiques